

## ARRETE n° 22-437

Portant délégation de signature du Directeur de  
l'Université de Technologie de Troyes

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L. 711-3, L. 712-2, L. 715-3, D. 651-1, R. 715-9 à R. 715-9-5, R. 719-51 à R. 719-112,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### ARRETE

**Article 1 :** Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Madame Stéphanie RYCX, Responsable Recrutement et Formation, à l'effet de signer, au nom du Directeur de l'UTT, Christophe COLLET, les documents liés à la gestion des Ressources Humaines :

- propositions de recrutement et tout document y afférent
- rejets des candidatures en matière de recrutement
- conventions de formation
- conventions d'accueil de stage dans les services de l'UTT

**Article 2 :** Le présent arrêté entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et après sa transmission au Recteur de la région académique Grand Est, Chancelier des universités et sa publication sur le site internet de l'établissement.

**Article 3 :** La présente délégation n'a ni pour objet ni pour effet de remettre en cause les délégations accordées à ce jour par le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes.

**Article 4 :** Toute subdélégation de signature est prohibée.

**Article 5 :** La présente délégation prendra fin, au plus tard, à la fin du mandat du délégant et automatiquement en cas de cessation d'activité du délégataire ou du délégant.

**Article 6 :** Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université de Technologie de Troyes sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Troyes, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Le délégant,



Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Original      Service des affaires juridiques  
Copies        Intéressée  
                    Direction des ressources humaines  
                    Agence comptable

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)